

CENTRE DE LOISIRS DE TROARN
FICHE D'INSCRIPTIONS
JUILLET 2022



**INSCRIPTIONS OUVERTES à PARTIR DU 25 MAI 2022 ET CLÔTURE DES
 INSCRIPTIONS LE 24 JUIN 2022**

Je soussigné,Téléphone :

Souhaite que mon enfant..... Âge :

N° CAF :

Soit inscrit sur le centre de loisirs de Troarn

J'autorise le directeur, à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation avec autorisation de sortie, interventions médicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant : oui non

Merci de nous indiquer tout changement de coordonnées, si l'enfant ne peut pas participer à certaines activités, s'il ne peut pas utiliser les moyens de transports proposés par le centre de loisirs.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :
--

ATTENTION :
<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'inscription n'est valide que si l'enfant est au moins présent sur 3 demi-journées au minimum.</i> - <i>L'inscription n'est valide que si les factures antérieures ont été réglées.</i> - <i>Merci de prévenir de l'absence de votre / vos enfant(s) 24 heures à l'avance.</i> - <i>Une absence non prévue ou injustifiée sera facturée.</i> - <i>A l'inscription, un acompte obligatoire sera demandé.</i> - <i>Règlement à adresser à l'ordre de « la ligue de l'enseignement ».</i>

Lieux d'accueil : Les enfants scolarisés en maternelle et élémentaires se retrouvent à l'école élémentaire rue beauséjour.

Horaires : Accueil des familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Matin : reprise à 12h ou 13h15 si repas.

Après-midi: confier l'enfant aux animateurs à 13h30 ou à 12h si repas.

Cocher les cases où vous souhaitez que votre enfant soit inscrit.*

Dans un souci d'organisation pour le groupe, notamment en termes de matériel pédagogique et de repas :

TOUTE INSCRIPTION POUR UN JOUR SUPPLEMENTAIRE DEVRA SE FAIRE 48H A L'AVANCE.

	11	12	13	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Matin Sans Repas														
Matin Avec Repas														
Après-midi Sans Repas														
Après-midi Avec Repas														
Journée complète														

**Dossier d'inscription valant contrat*

Calcul de l'acompte : 10€ par journée complète, 6€ par demi-journée avec repas, 5€ par demi-journée sans repas.

Soit un acompte de €.

Notre site internet : <http://enfance.jeunesse.troarn.laligenormandie.org>

Adresse mail : centre.loisirs.troarn@laligenormandie.org

Directeur Jonas GAUTHIER : 06.99.94.72.30 / 02.31.23.34.17

Le/...../.....

Signature :



INSCRIPTIONS OUVERTES à PARTIR DU 25 MAI 2022 ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
LE 24 JUIN 2022

Je soussigné,Téléphone :

Souhaite que mon enfant..... Âge :

Soit inscrit sur le centre de loisirs de Troarn

N° CAF :

.....

J'autorise le directeur, à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation avec autorisation de sortie, interventions médicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant : oui non

Merci de nous indiquer tout changement de coordonnées, si l'enfant ne peut pas participer à certaines activités, s'il ne peut pas utiliser les moyens de transports proposés par le centre de loisirs.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

ATTENTION :

- *L'inscription n'est valide que si l'enfant est au moins présent sur 3 demi-journées au minimum.*
- *L'inscription n'est valide que si les factures antérieures ont été réglées.*
- *Merci de prévenir de l'absence de votre / vos enfant(s) 24 heures à l'avance.*
- *Une absence non prévue ou injustifiée sera facturée.*
- *A l'inscription, un acompte obligatoire sera demandé.*
- *Règlement à adresser à l'ordre de « la ligue de l'enseignement ».*

Lieux d'accueil : Tous les enfants se retrouvent au centre de loisirs élémentaire : entrée rue beauséjour.

Horaires : Accueil des familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Matin : reprise à 12h ou 13h15 si repas.

Après-midi: confier l'enfant aux animateurs à 13h30 ou à 12h si repas.

Cocher les cases où vous souhaitez que votre enfant soit inscrit.*

Dans un souci d'organisation pour le groupe, notamment en termes de matériel pédagogique et de repas :

	01	02	03	04	05	08	09	10	11	12	16	17	18	19	22	23	24	25	26	
Matin Sans Repas																				
Matin Avec Repas																				
Après-midi Sans Repas																				
Après-midi Avec Repas																				
Journée complète																				

TOUTE INSCRIPTION POUR UN JOUR SUPPLEMENTAIRE DEVRA SE FAIRE 48H A L'AVANCE.

*Dossier d'inscription valant contrat

Calcul de l'acompte : 10€ par journée complète, 6€ par demi-journée avec repas, 5€ par demi-journée sans repas. Soit un acompte de €.

Notre site internet : <http://enfance.jeunesse.troarn.laligenormandie.org>

Adresse mail : centre.loisirs.troarn@laligenormandie.org

Directrice Camile MORA : 06.99.94.72.30 / 02.31.23.34.17

Le/...../..... Signature :

**TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DE TROARN
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE
2022**

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNEE SANS REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	7,66	8,66	8,46	9,46	9,26	10,26
AIDE CAF	2,16	2,16	2,16	2,16	2,16	2,16
TARIF FAMILLE CAF	5,50	6,50	6,30	7,30	7,10	8,10
AIDE MSA	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20
TARIF FAMILLE MSA	5,46	6,46	6,26	7,26	7,06	8,06

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DEMI-JOURNEE AVEC REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	10,06	11,06	10,96	11,96	11,86	12,86
AIDE CAF	3,08	3,08	2,16	2,16	2,16	2,16
TARIF FAMILLE CAF	6,98	7,98	8,80	9,80	9,70	10,70
AIDE MSA	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20	2,20
TARIF FAMILLE MSA	7,86	8,86	8,76	9,76	9,66	10,66

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS JOURNEE AVEC REPAS MERCREDIS ET VACANCES						
QUOTIENT CAF	DE 0 à 620		De 621 à 1200		1201 et plus	
HABITATION	Commune	Hors	Commune	Hors	Commune	Hors
BASE	18,16	20,16	18,74	20,74	20,24	22,24
AIDE CAF	5,24	5,24	4,32	4,32	4,32	4,32
TARIF FAMILLE CAF	12,92	14,92	14,42	16,42	15,92	17,92
AIDE MSA	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40
TARIF FAMILLE MSA	13,76	15,76	14,34	16,34	15,84	17,84

Le tarif Commune est accordé aux habitants de :
Troarn, Saint Pierre du Jonquet, Saint Pair, Janville et Banneville la Campagne.
Le tarif Commune est aussi accordé aux enfants scolarisés à Troarn.

Pour les familles MSA, joindre obligatoirement une attestation de quotient familial avec le dossier d'inscription, à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.